

Redoublement L2 AJAC L1...

Par **BesGuillaume**, le **24/04/2015** à **20:03**

[Je reposte ici car je pense être dans la bonne section ^^]

Bonjour à tous, j'aimerais vous exposer la situation dans laquelle je me trouve car moi aussi je me suis trouvé sous le joug de l'AJAC..

2013-2014 : je passe une L1 Droit/sciences-politiques. Je parviens (de peu) à validé mon premier semestre mais ne m'étant pas rendu à un partiel du deuxième semestre, je finis défaillant. Lors des réinscriptions informatiques en juin, on me propose un passage en L2 AJAC L1 (avec pour conséquence toutes les matières de mon S2 à rattraper) mais pas de redoublement de L1. Après une demande de redoublement refusée, je passe finalement en L2 AJAC L1.

2014-2015: L2 Droit/Sciences-politiques AJAC L1 pour le deuxième semestre. je ne parviens pas à valider mon premier semestre (avec 9,309 de moyenne) et décide d'abandonner la L2 un mois avant les partiels finaux pour me concentrer sur mon AJAC L1 et redoubler par la suite en L2 SCiences-politiques... Or n'ayant pas réussi à gérer le "jonglage" L1-L2, j'ai bien peur de louper une seconde fois ma L1 tout en étant défaillant en L2...

Mon inquiétude vient du fait qu'apparemment les universités n'acceptent pas automatiquement les réinscriptions pour les élèves triplant une année, mais serais-je dans ce cas étant donné que j'ai malgré tout pu valider un semestre de L1?

Je vous remercie par avance si vous avez prit le temps de lire ce roman et espère que vous pourrez m'apporter des réponses ^^

Par **Zefi**, le **22/07/2015** à **23:59**

Bonsoir,

en effet il est vrai que les universités n'acceptent pas immédiatement qu'un élève redouble une deuxième fois sa première fois, pourtant tu peux écrire une lettre en expliquant ta situation et en demandant une dérogation.

Je suis en première année de droit-sciences politiques aussi, et j'ai validé mon second semestre, et le bloc de sciences politiques du premier semestre, ainsi je souhaite passer à tout prix en deuxième année en ajac, pourtant je ne sais pas du tout comment faire la demande et si c'est possible dans mon université. Est-ce que vous auriez une idée si une ajac en droit-sciences politiques est possible à Lyon 3?

je suis prête à changer d'université, si celà me permet de passer en deuxième année en ajac, dans quelle université zst-ce qu'on t'as accordé l'ajac?

Merci d'avance, je suis vraiment désespérée...